

Edité le : 14/05/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

LOIRE FOREZ AGGLO

17 BOULEVARD DE LA PREFECTURE
BP 30211
42605 MONTBRISON Cedex .

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-56335	Analyse demandée par :	ARS Loire Santé et Environnement
Identification échantillon :	LSE2604-12626-1	N° Prélèvement :	00200459
N° Analyse :	00232277		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	VERRIERES/FOREZ VIDREZONNE	Code PSV :	0000000698
Localisation exacte :	ROBINET CUISINE BÂTIMENT COMMUNAL (À CÔTÉ DE LA MAIRIE) - RUE DU PETIT SÉMINAIRE		
Dept et commune :	42 VERRIERES-EN-FOREZ		
UGE :	0078 - AEP LFA VIDREZONNE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	BB	Type Analyse :	SPD01
Nom de l'exploitant :	CA LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION 17 BD DE LA PRÉFECTURE CS 30211 42605 MONTBRISON CEDEX	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	LFA VIDREZONNE VERRIERES	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 28/04/2026 à 09h37 Réception au laboratoire le 28/04/2026 Prélevé par CARSO LSEHL / CARDOSO Clara Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code :	000406

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 29/04/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques Paramètres de la désinfection								

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité
Bromates	< 3.0	µg/l BRO3-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061	3.0		10	#
Chlorates après traitement	< 10	µg/l ClO3-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4	10			1
COV : composés organiques volatils Solvants organohalogénés								
Bromoforme	0.63	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.10			#
Chloroforme	1.4	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.10			#
Dibromochlorométhane	1.9	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.02			#
Dichlorobromométhane	1.4	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.02			#
Somme des trihalométhanes	5.33	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 20595	0.10		100	
Composés divers Divers								
Acide trichloroacétique	< 0.5	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	0.5			1
Acide dibromoacétique	0.6	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	0.5			1
Acide dichloroacétique	0.5	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	0.5			1
Acide monochloroacétique	< 1.0	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	1.0			1
Acide monobromoacétique	< 0.5	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	0.5			1
Somme des 5 acides haloacétiques (chloro et bromo)	1.1	µg/l	GC/MS/MS après dérivation	Méthode interne M_ET187	0.5			

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques
N.M. = Non Mesuré

42SPD126 SOUS PRODUIT DE DESINFECTION (SPD1 CHLORE) (ARS42-2026)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 14/05/2026

Identification échantillon : LSE2604-12626-1

Destinataire : LOIRE FOREZ AGGLO

Delphine AWDE
Ingénieure de Laboratoire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Delphine AWDE', written over a light blue rectangular background.